Master 1 Droit social

Par **Shatoon**, le **24/03/2013** à **20:49**

Bonjour à tous [smile4]

Je suis actuellement en licence pro droit option droit du travail et relations sociales.
J'ai des notes correctes (13 de moyenne) et je souhaite m'orienter vers un master 1 droit social.
Je vais postuler à celui de LYON (IETL) mais je voudrais savoir ou se trouve d'autres master Droit social, susceptible d'accueillir ma candidature issue de licence pro.

Merci :)

Par **bulle**, le **25/03/2013** à **09:32**

Bonjour,

Il y a des M1 droit social dans toutes les facs donc potentiellement vous pouvez être prise partout. Cependant, il va sans doute falloir justifier le fait que vous ayez fait une licence pro et que vous souhaitez continuer tout de même en M1.

Par **Shatoon**, le **25/03/2013** à **15:52**

Bonjour,

Oui effectivement, mais je pense que mes différents stages, ainsi que ma motivation seront un atout :)

Après ma question était justement de savoir dans quelles facs, les profils comme le mien, ont moins de chance d'être pris ..

Par **ainezumi**, le **25/03/2013** à **16:13**

Bonjour,

Je ne pense pas qu'il y ait une liste de facultés qui tiennent une "blacklist" des filières dont sont issus les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études chez eux...

Vous avez une chance d'être pris potentiellement de partout, du moins dans toutes les Universités proposant un M1 Droit social qui sont, comme le précise Bulle, nombreuses. Avec une bonne lettre de motivation expliquant les raisons de votre choix porté sur une licence pro (par exemple votre volonté d'avoir un parcours orienté vers le monde pro, les stages etc.), vous avez autant de chance que n'importe quel autre étudiant d'être accepté. Le M1 n'est pas sur dossier, mais le transfert d'un établissement à un autre suppose une demande de transfert de dossier et souvent (selon les universités, ou toujours, à voir sur les sites des Universités au cas par cas) une lettre de motivation justifiant votre demande... J'avais eu à le faire pour changer d'établissement après ma L1 et cela avait parfaitement fonctionné malgré un plantage de L1.

Bonne chance pour la suite :)

Par **Shatoon**, le **25/03/2013** à **21:24**

Bonjour Ainezumi,

Je vous remercie pour vos conseils et votre éclairage :)

J'ai un parcours peu très "pro" (DUT CJ + licence pro) et du coup, je doutais un peu, mais me voila rassurée :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés